



Statut de La Poste

des promesses... à la dure réalité !

Approche des vacances, obstacle des élections européennes franchi... Le Gouvernement se sent des ailes et relance l'assaut contre La Poste publique. Le ministre de tutelle, M. Chatel, vient de présenter un projet de loi censé être voté à l'automne.

**Le débat démocratique est écourté : la procédure d'urgence parlementaire est décrétée !
Le dialogue social est bafoué : pas une seule proposition des syndicats n'est retenue !**

Le Gouvernement dit : « *La Poste va devenir une société anonyme mais restera 100% publique.* »
C'est faux !

Le Gouvernement dit : « *Les missions de service public seront confortées par la loi et financées.* »
C'est faux !

↳ **La privatisation en marche !**

Dans la première version du projet de loi, seul l'État devait détenir le capital de la SA. Dans le nouveau texte, « *d'autres personnes morales appartenant au secteur public* » pourront détenir ce capital. Ces « *acteurs publics* », ce n'est plus l'État mais des entreprises dans lesquelles des actionnaires privés sont largement présents (comme EDF, GDF, France Télécom...).

**La vérité, c'est que l'État prépare son désengagement !
La privatisation juridique de La Poste annonce sa privatisation économique !**

↳ **Le service public sacrifié !**

Fin 2008, le président de la République annonçait que les missions de service public « *seront confortées par la loi et dotées d'un financement pérenne et transparent* ». Encore une promesse non tenue : le projet de loi est muet sur la question ! Or, chaque année le budget de La Poste est plombé d'1 milliard d'Euros parce que l'État refuse de payer.

**En voulant faire de La Poste une société commerciale,
l'État sacrifie le service public !
Pendant ce temps, des milliards sont versés aux banques,
aux PME, aux constructeurs automobiles...**

↳ **La solution doit être publique !**

Nous ne voulons pas des « *modèles* » allemand, britannique ou suédois, synonymes de suppressions d'emplois, de conditions de travail lamentables, de services au public dégradés.

FO Communication réaffirme que :

- **le statut d'entreprise publique permet déjà à La Poste de faire face à la concurrence ; la preuve : ses filiales investissent déjà à l'étranger ;**
- **c'est à l'argent public de financer le service public.**

Depuis un an, la privatisation a été bloquée grâce à la mobilisation des postiers et des citoyens. FO Communication appelle à continuer ce combat, sous toutes ses formes, y compris par un contre-projet soumis à référendum.

**Préparons-nous dès maintenant aux rendez-vous de la rentrée.
La Poste est et doit rester la propriété de tous et non de quelques-uns !**

**La Poste mérite un
REFERENDUM !**